



Clémentine B...

## L'immobilier

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC (TVA en vigueur)	
VENTE	Modalités ( %, forfait, tranches)	A la charge de
Appartement	5% avec un minimum de (9 000 € TTC)	vendeur
Maison	5% avec un minimum de (9 000 € TTC)	vendeur
Terrain	5% avec un minimum de (9 000 € TTC)	vendeur
Local commercial (murs)	5% avec un minimum de (9 000 € TTC)	vendeur
Autres locaux (garage, entrepôt...)	5% avec un minimum de (9 000 € TTC)	vendeur
LOCATION	Modalités ( %, forfait, tranches)	A la charge de
Location d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art 5)		
entremise et négociation	1% du loyer annuel hors charges	bailleur
visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	7 euros / M2 7 euros / M2	bailleur locataire
état des lieux de location vide	3 euros / M2 3 euros / M2	bailleur locataire
état des lieux de location meublée	3 euros / M2 3 euros / M2	bailleur locataire
LOCATION SAISONNIERE		
Maison / Appartement	20% du montant du loyer	bailleur
AUTRES PRESTATIONS	Modalités ( %, forfait, tranches)	A la charge de
Avis de valeur Appartement / Maison etc	400 € TTC	propriétaire